



Le mot de la présidente

Mesdames, Messieurs, chers membres des AVO,

2016 a été principalement placée sous le signe des migrations. En effet, l'exposition «*Ça bouge dans les Montagnes, deux siècles de migrations autour de La Chaux-de-Fonds*», préparée en collaboration avec le Musée d'histoire de La Chaux-de-Fonds, a concentré toutes nos énergies. Pour la recherche des fonds d'abord : nous avons récolté près de 50'000fr auprès de diverses institutions et de privés, dont 27'000fr octroyés par la Loterie Romande, ce qui est considérable. Nos conservateurs ont ensuite choisi les personnages évoqués, les documents qui les représentaient le mieux ; ils ont participé au montage et à la mise en place pour aboutir, le 28 avril, au vernissage proprement dit. Durant neuf mois, près de 8'000 visiteurs sont venus voir cette exposition et, lorsque le 22 janvier dernier, nous avons participé au finissage, un sentiment de satisfaction nous a tous envahis. De très nombreux échos médiatiques sont venus confirmer ce succès.

Du côté des AVO, c'était l'opportunité de présenter nos activités dans le haut du canton. Les diverses manifestations liées à l'expo : lectures, conférences, visites guidées ont permis de montrer la richesse de nos fonds et de les mettre en valeur. A chaque occasion, nous avons pu rappeler les buts des AVO. Nous avons rencontré un accueil chaleureux, vécu une belle collaboration avec le Musée d'histoire. Je crois pouvoir dire que cette aventure a été pleinement enrichissante pour les deux parties.

Le comité s'est réuni à deux reprises, en mai et en novembre 2016, pour traiter les affaires courantes et veiller au bon fonctionnement et à l'avenir de l'Association.

Nos conservateurs fournissent un immense travail. On se rend compte toutefois que, pour pouvoir répertorier, classer les fonds qui nous sont confiés – certains étant très volumineux –, il faut du temps. Il conviendrait à l'avenir de trouver de l'aide pour les seconder, en faisant appel à des gens formés. Nous y réfléchissons.

Vous le savez, depuis plusieurs années déjà, nous nous demandons comment poursuivre notre tâche dans les meilleures conditions possibles sachant que les moyens financiers à notre disposition sont modestes. Nous espérons *une reconnaissance sur le plan institutionnel*. Nous avons déjà évoqué notre rencontre avec M. le Conseiller d'Etat Alain Ribaux, en charge de la Culture et des Archives, qui nous avait indiqué qu'une réflexion de fond pour tout ce qui touche aux archives dans le canton était en cours.

Nous sommes également allés voir *M. Lionel Bartolini, archiviste cantonal*, pour lui faire part de nos préoccupations. Ce dernier nous a parlé des projets du canton concernant la protection des biens culturels qui comprendra un volet consacré aux fonds documentaires.

Et en effet, en ce début d'année, nous avons reçu un courrier de M. Alain Ribaux nous annonçant *la mise en consultation d'une nouvelle loi sur la sauvegarde du patrimoine culturel* et nous invitant à faire nos observations d'ici début avril. C'est une chance pour nous

de faire entendre notre voix puisqu'il y aura un volet consacré aux fonds documentaires, donc aux fonds privés que nous conservons. Nous ne manquerons pas de faire nos observations.

Des centres de compétences seront ensuite désignés ; il conviendra de travailler en réseau et les AVO, avec tout ce qu'ils représentent, pourraient en faire partie. Notre espoir est grand.

Dans cet esprit, nous tenons à renforcer nos liens avec les AEN, c'est pourquoi nous vous proposons, au point 8 de l'ordre du jour, de modifier l'article 16 de nos statuts, afin d'y inscrire la présence d'un représentant de l'Office des AEN dans le comité des AVO.

Nous pouvons aussi compter sur le précieux appui de Thierry Châtelain, directeur de la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel que nous rencontrons régulièrement et qui a un regard très attentif sur les AVO. Un membre de la BPUN siège également dans notre comité. Vous savez que la BPUN met des locaux à notre disposition. Les fonds reçus étant toujours plus nombreux et souvent volumineux, il est question que nous obtenions de la place dans les compactus de la BPUN, ce qui serait un avantage incomparable pour nous.

Nous avons évoqué, l'an dernier, le projet de lancer une nouvelle association pour la conservation et la mise en évidence des « *archives scolaires* ». Mme la conseillère d'Etat Monika Maire-Hefti, en charge de l'Education et de la Famille, nous a donné son aval pour ce projet. Des personnalités liées au monde de l'école sont intéressées. Nous sommes maintenant à la recherche de bonnes volontés pour former avec elles un comité ad hoc.

Pour ce qui est des *projets à venir pour 2017*, publications, lectures et manifestations diverses, et aussi dans la perspective du quinzième anniversaire de l'Association en 2018, je laisserai les conservateurs vous les exposer.

Il s'agit maintenant de *remercier chaleureusement* les institutions et les privés qui nous soutiennent financièrement. En particulier la Loterie Romande bien sûr, pour son appui indéfectible qui, comme je vous l'ai signalé tout à l'heure, l'a fait de manière importante en 2016. L'appel lancé pour l'expo de La Chaux-de-Fonds a été largement entendu.

Je ne voudrais surtout pas oublier d'associer à ces remerciements la Bibliothèque Publique et Universitaire de Neuchâtel et son directeur Thierry Châtelain pour les locaux mis à disposition, mais aussi pour les nombreux encouragements qu'il nous prodigue ; merci aussi aux archives cantonales et communales de Neuchâtel pour leur soutien.

Ma reconnaissance va également à tous ceux et celles qui nous ont remis des fonds : c'est souvent une partie de l'histoire de leur famille, d'eux-mêmes qu'ils nous confient ; ce n'est pas un geste anodin et je tiens à leur dire combien nous sommes fiers de pouvoir conserver leurs documents et les mettre en valeur.

Et je terminerai en remerciant chaleureusement les membres du comité des AVO, notre trésorière Marie-Aldine Béguin, mais aussi et surtout nos deux conservateurs, Marie-Paule Droz-Boillat et Jacques Ramseyer qui s'engagent pleinement dans leur tâche et avec lesquels collaborer est un réel plaisir.

Antoinette Béguin

Neuchâtel, le 9 mars 2017, à l'occasion de l'assemblée générale des AVO